

Sous la direction de  
**Jean-François SIMARD**  
**Abdoul Echraf OUEDRAOGO**

Avec la collaboration de  
**Michel DOUCET**  
et **G rard LEMOINE**

Pr f ce de **Micha lle JEAN**



# Une **FRANCOPHONIE** EN QU TE DE SENS

Retour sur le  
premier Forum mondial  
de la langue fran aise



Chaire  
**senghor**  
de la Francophonie  
Universit  du Qu bec en Outaouais





# **UNE FRANCOPHONIE EN QUÊTE DE SENS**

RETOUR SUR LE PREMIER  
FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE



# UNE FRANCOPHONIE EN QUÊTE DE SENS

RETOUR SUR LE PREMIER  
FORUM MONDIAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

SOUS LA DIRECTION DE  
Jean-François Simard  
ET  
Abdoul Echraf Ouedraogo

Avec la collaboration de  
Michel Doucet et Gérard Lemoine

EN COLLABORATION SCIENTIFIQUE AVEC

Le Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES)  
La Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO  
Les rencontres internationales de la Francophonie économique (RIFE)  
L'Observatoire international des droits linguistiques

Préface de Michaëlle Jean



Presses de  
l'Université Laval

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Maquette de couverture: Laurie Patry

Mise en pages: In Situ

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.

Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2014

ISBN 978-2-7637-2334-1

PDF 9782763723358

Les Presses de l'Université Laval

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

# Table des matières

## PRÉFACE

Changer le monde en français .....	IX
<i>La très honorable Michaëlle Jean</i>	

REMERCIEMENTS .....	XIII
---------------------	------

## INTRODUCTION

Une Francophonie innovante?.....	1
<i>Jean-François Simard et Abdoul Echraf Ouedraogo</i>	

## PARTIE 1

### LES ENJEUX DE LA DIVERSITÉ LINGUISTIQUE DANS L'ESPACE FRANCOPHONE

Les tendances démographiques de quelques espaces linguistiques définis à partir de la langue officielle: 1960-2060 .....	35
<i>Richard Marcoux et Alexandre Wolff</i>	

Valeur du français, valeur du multilinguisme: exploration des convergences pour une politique francophone du multilinguisme ....	47
<i>François Grin</i>	

Pour un référentiel artéfactuel des administrations publiques francophones .....	61
<i>Bachir Mazouz, Emmanuel-Rémy Bekono et Rémi Fabbri</i>	

La défense du français et des diversités linguistique, culturelle et conceptuelle dans le fonctionnement des organisations internationales (OI).....	89
<i>Dominique Hoppe</i>	

Francophonie et valorisation de la diversité linguistique dans la zone Méditerranée.....	103
<i>Henri Giordan</i>	
Le multilinguisme et la Francophonie.....	113
<i>Michel Guillou</i>	

PARTIE 2  
LES ENJEUX JURIDIQUES  
DE LA COEXISTENCE DES LANGUES

INTRODUCTION À LA DEUXIÈME PARTIE

Le pluralisme linguistique : l'aménagement de la coexistence des langues dans l'espace francophone .....	123
<i>Michel Doucet</i>	
La route vers l'autonomie culturelle de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick : de l'individuel au collectif .....	127
<i>Serge Rousselle</i>	
L'évolution de la politique linguistique québécoise : à la recherche d'un équilibre entre la défense et la promotion de la langue française et les droits des minorités .....	149
<i>José Woehrling</i>	
Les contradictions du pluralisme linguistique en France .....	167
<i>Eneritz Zabaleta</i>	
Le pluralisme linguistique en Suisse : au-delà des idées reçues .....	203
<i>Nicolas Schmitt</i>	
Droits linguistiques entre réglementations, représentations et pratiques : le cas du Val d'Aoste, région autonome italienne.....	221
<i>Marisa Cavalli</i>	



PARTIE 3  
LES ENJEUX DE LA CONSTRUCTION D'UN ESPACE  
ÉCONOMIQUE FRANCOPHONE

Les rencontres internationales de la Francophonie économique (RIFE I et II).....	249
<i>Gérard Lemoine</i>	
Vers un développement fort et efficace de la Francophonie économique.....	271
<i>Zhan Su</i>	
La Francophonie économique vue d'Afrique: perspectives prometteuses!.....	281
<i>Serge Tchaha</i>	
L'entrepreneuriat, facteur de développement de la francophonie.....	293
<i>Gérard Lemoine</i>	
La Francophonie économique... Une accélération de l'histoire.....	307
<i>François-Xavier Simard jr.</i>	

PARTIE 4  
LA FRANCOPHONIE, UN ESPACE AUX DIVERS ENJEUX

Écrire en français et venir d'ailleurs: rencontre entre écrivains francophones autour de la francophonie et du français .....	317
<i>Bernard Magnier (animateur de la séance)</i> <i>Rencontre avec Jocelyne Saucier,</i> <i>Lionel Trouillot et Amadou Lamine Sall</i>	
Sauvegarde numérique des patrimoines démographiques: les recensements de la population et les expériences du Mali et de la République démocratique du Congo .....	329
<i>Richard Marcoux, Laurent Richard et Mamadou Kani Konaté</i>	
Le français et la langue des sciences: la francophonie mathématique .....	347
<i>Cédric Villani</i>	
Jeunes et nouveaux médias: participation active aux débats sociopolitiques en Afrique subsaharienne.....	359
<i>Ribio Nzeza Bunketi Buse</i>	

Les bonnes pratiques linguistiques dans le monde du travail.....	377
<i>Jean Loup Cuisiniez</i>	

## PARTIE 5

LES ENJEUX SOCIOCULTURELS DE L'ENSEIGNEMENT DU  
FRANÇAIS

Les défis de l'enseignement du français en Haïti et de sa cohabitation avec le créole .....	399
<i>Lourdes Edith Joseph Delouis</i>	
Langue française et enjeux socioculturels en Mauritanie .....	409
<i>M'bouh Seta Diagana</i>	
Enseigner le FLE avec les réseaux sociaux en Roumanie.....	419
<i>Maria Sârbu</i>	
Le français et ses dimensions formatrices .....	425
<i>Trịnh Văn Minh</i>	

## PRÉFACE

# Changer le monde en français

LA TRÈS HONORABLE MICHAËLLE JEAN

**A**u terme de son dernier mandat, l'action remarquable du Secrétaire général, Son Excellence le président Abdou Diouf, mérite d'être saluée pour cette vision largement déployée sur plusieurs fronts, une organisation des plus crédibles, un espace plus convoité que jamais, et cette Francophonie florissante qu'il nous laisse en héritage et dont nous aurons l'importante responsabilité de faire fructifier les réalisations.

Parmi les nombreuses innovations institutionnelles du legs d'Abdou Diouf, celle qui retient particulièrement mon attention est la création d'une rencontre internationale d'un nouveau genre, ayant pour mission de réunir les forces vives de la société civile à travers lesquelles s'exprime quotidiennement la Francophonie. Toutes ces forces vives qui, en effet et avec vigueur, imaginent, œuvrent et disent, à leur manière, l'avenir de la langue française, l'esprit de la Francophonie et les valeurs qui la fondent. Le premier Forum mondial de la langue française qui s'est tenu à Québec, en juillet 2012, et auquel j'ai eu personnellement l'honneur de participer, fut un immense succès. Le Secrétaire général a d'ailleurs accepté, à la demande des participantes et des participants enthousiastes de cette première édition, d'en faire désormais un grand rendez-vous à organiser tous les deux ans.

Le présent collectif ne reprend que quelques-unes des centaines d'interventions faites lors de ce forum, mais il nous donne néanmoins un bel aperçu de la grande richesse des propos qui s'y sont tenus. Dans l'ambiance festive propre aux grandes retrouvailles, ce forum n'en avait pas moins un caractère studieux. Dans un fructueux partage de connaissances, d'expériences, de pratiques et de vues, la réflexion a été au cœur d'une vision pour la Francophonie du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce collectif reprend ainsi les grands débats qui animent la Francophonie, les défis auxquels elle doit faire face et les différentes solutions qui s'offrent pour les relever avec succès. Rarement

aura-t-on vu autant d'universitaires, d'intellectuels et de militants se rassembler pour un même ouvrage afin de penser la Francophonie dans toute sa diversité, dans toute sa complexité.

Ce collectif révèle, s'il en fallait une preuve supplémentaire, le grand dynamisme intellectuel et scientifique qui anime la Francophonie. Il s'agit là sans doute du plus beau « capital » dont peut s'enorgueillir une organisation comme la nôtre. À l'image de la Francophonie elle-même, cet ouvrage est pluriel. Selon les auteurs, il prend différents tons et propose différents choix. À travers les enjeux linguistiques, juridiques, politiques, économiques, culturels et technologiques abordés se profile une adhésion inconditionnelle à la Francophonie, une volonté commune d'en assurer la pérennité, mais aussi, en un certain sens, l'intention d'en assurer le renouvellement, dans un monde souvent instable et incertain. Une organisation capable de se raisonner elle-même, avec autant de sincérité, d'acuité et de maturité est un extraordinaire gage de force et de possibilités.

J'ajouterais que le présent ouvrage est plus qu'un acte de mémoire résultant des travaux d'un colloque international. À la lecture des interventions qui y sont contenues, on réalise rapidement que la Francophonie ne se pense jamais en vase clos, qu'elle n'est pas un ghetto linguistique désengagé, détaché de tous les enjeux liés à l'interculturalité et à la mondialisation. Tout au contraire. Penser l'avenir de la Francophonie est, sans équivoque, une façon de penser l'avenir de l'humanité. Une préoccupation commune fédère donc les textes rassemblés dans ce collectif : comment changer le monde en français ? Cette préoccupation est également la mienne.

J'aime que la Francophonie prenne avec conviction la défense et le pari d'une éthique du partage, d'un accès équitable de tous les peuples qu'elle rassemble aux ressources nécessaires à leur épanouissement, d'une plus grande mobilisation pour éradiquer la pauvreté et protéger l'environnement, et qu'elle contribue inlassablement à renforcer l'accès universel à une éducation de qualité.

Nous savons qu'aucun pays ne saurait s'en sortir seul, mais que la tâche est possible si nous œuvrons tous ensemble, dans le cadre d'un partenariat mondial déterminant pour stimuler la croissance, la stabilité et la paix dans le monde. De la même façon que nous, de la Francophonie, pouvons aisément et précisément témoigner de l'état actuel du monde, de tous les défis à relever, de tous les fossés à combler, de toutes les valeurs à renforcer, nous pouvons aussi montrer de manière exemplaire, au reste de l'humanité, tout ce qu'il est possible d'accomplir lorsque les volontés sont réunies. Nous le pouvons.

Nous, francophones et solidaires, sommes déterminés à défendre la culture dans toute sa dimension transversale. La culture comme vecteur essentiel de cohésion sociale, de dialogue, d'ancrage des valeurs universelles et du respect des droits et libertés fondamentales.

La vitalité de la Francophonie passe par celle de la société civile qui est un terreau fertile d'idées lumineuses, de constante créativité, d'initiatives innovantes et d'actions courageuses. Il nous faut inclure, accompagner et reconnaître ces femmes, ces hommes et ces jeunes de cœur, d'esprit et de volonté qui sont à l'œuvre dans la société civile comme faisant partie des solutions ici, maintenant, et pas seulement pour l'avenir.

Voilà pourquoi ce livre est une lecture incontournable pour quiconque veut comprendre la Francophonie d'aujourd'hui et esquisser ce qu'elle est appelée à devenir. Qu'il me soit permis de remercier le professeur Simard et M. Ouédraogo de nous en faire la présentation.



## Remerciements

La liberté des milieux universitaires est une chose précieuse. Elle est d'ailleurs un pilier de la démocratie si chèrement valorisée par la Francophonie. Mais cette liberté a toujours un prix. C'est grâce à la complicité et au soutien financier de l'Université du Québec en Outaouais et du Centre de Recherche sur les Innovations sociales (CRISES) que ce collectif aura pu voir le jour.

Nous tenons tout particulièrement à remercier le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de l'UQO, M. Denis Harrison. Son appui permet à un grand nombre d'intellectuels et d'universitaires de publier des analyses indépendantes de celles de l'OIF, sur l'avenir de la langue française. Alors que la langue de bois est capable d'emporter même la plus belle des institutions, c'est dans le pluralisme des idées qu'émergent les voies de l'avenir.

Qu'il nous soit également permis de remercier chaleureusement M. Michel Doucet, directeur de l'Observatoire international des droits linguistiques de l'Université de Moncton et son collaborateur immédiat M. Philippe Morin, ainsi que M. Gérard Lemoine des Rencontres internationales de la Francophonie économique. Ces éminents collaborateurs auront agi comme fédérateurs des textes rassemblés dans les parties deux (les enjeux juridiques de la coexistence des langues) et trois (les enjeux de la construction d'un espace économique francophone) du présent collectif.

On pourra être plus ou moins en accord avec les textes qui composent ce collectif, mais on ne pourra pas ne pas en tenir compte. Alors que tant de gens attendent un nouveau souffle au sein de la Francophonie, ce vent de liberté nous paraît porteur d'espoir. À cet égard, merci du soutien indéfectible que le Richelieu International accorde à la Chaire Senghor de la Francophonie de l'UQO. Nos remerciements enfin aux milliers de francophones et de francophiles qui, de par le monde entier, ont convergé à Québec en 2012, et dont les interventions, les manifestes, les critiques et

parfois même les confidences ont inspiré les auteurs du présent ouvrage. Leur désir de voir un legs scientifique émerger du Forum nous a permis de garder le cap à des moments où le doute aurait pu hypothéquer ce projet « hors normes » d'ouvrage collectif; un projet qui se veut le témoignage de l'implication de la société civile dans le devenir de l'espace francophone.



## INTRODUCTION

# Une Francophonie innovante?

JEAN-FRANÇOIS SIMARD

ABDOUL ECHRAF OUEDRAOGO

« La langue française a la chance de produire des dynamiques sociales et culturelles innovantes si elle s'inscrit dans les stratégies des acteurs locaux face à leurs problèmes particuliers, en l'occurrence la consolidation de la société civile. »

Anna Krasteva (2003 : 103)

**E**n juillet 2012 se déroulait à Québec, sous les auspices de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le premier Forum mondial de la langue française. Cet événement qui a regroupé plus de 1200 participants provenant du monde entier affichait un caractère résolument innovant dans les annales de la Francophonie. Le pari tenu des organisateurs était en effet de rassembler, en un même lieu d'échanges, les forces vives de la société civile et les organisations non gouvernementales qui donnent vie à la francophonie, afin de réfléchir sur l'avenir de la langue française. Rarement d'ailleurs avec autant d'attention, la Francophonie se sera-t-elle donnée pour seul et unique mandat de focaliser son regard sur l'état, pour ne pas dire les états, de la langue française à travers le monde<sup>1</sup>.

Cette intentionnalité s'inscrivait du reste dans la continuité immédiate du préambule de la Charte de la Francophonie qui précise que : « la langue

---

1. Pour l'OIF, le forum représentait plus particulièrement : « [...] une occasion pour se questionner relativement à la place qu'occupe la langue française sur l'échiquier des expressions culturelles et des industries culturelles, et par le fait même dans la construction des identités culturelles ». L'initiative venait rejoindre une série de grands chantiers internationaux animés par des espaces linguistiques comme celui de l'hispanophonie ou de la lusophonie. Consulter à cet égard les précieux travaux de Massart-Piérard (2007a).

française constitue un précieux héritage commun qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble pluriel et divers. Elle est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expériences».

Paradoxalement, alors que cette « activité »<sup>2</sup> est pourtant au cœur même de la mission fondamentale de l'OIF, elle n'en demeure pas moins un événement atypique. C'est cette exceptionnalité de l'action qui pose ici fondamentalement question. Quel sens donner à ce rassemblement? Pourrions-nous y voir l'émergence, aussi timide soit-elle, d'une nouvelle « École de pensée » au sein de l'OIF? Ce Forum serait-il le legs ultime d'Abdou Diouf et de son équipe immédiate, une tentative pour l'OIF de faire peau neuve et d'afficher un caractère résolument aussi social dans la décennie à venir, qu'elle fut politique au cours des dix dernières années<sup>3</sup>? Nous n'avons pas la prétention de vouloir apporter une réponse définitive à ces différentes interrogations. Nous souhaitons toutefois susciter la réflexion.

Qu'il nous soit d'abord permis de singulariser le caractère innovant de ce Forum en situant le cadre général dans lequel il voit le jour.

## L'INNOVATION PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE ?

Notre collectif se propose d'abord de faire un retour analytique sur ce Forum, en prolongeant dans l'espace public le dialogue amorcé au cours de cet événement inédit. Il se veut également une source de références en outre pour les prochains Forums mondiaux de la langue française. Il se veut enfin et peut-être surtout, un plaidoyer pour rappeler toute l'importance de ces milliers de femmes et d'hommes qui, partout à travers le monde, sur une base quotidienne, œuvrant dans des secteurs d'activités très variés, souvent à titre bénévole, consacrent une part importante de leur vie au

- 
2. Par « activité », nous entendons la finalité étymologique première de l'expression, c'est-à-dire la « faculté d'agir » et de « produire un changement », en opposition à une occupation plus ou moins passive et désincarnée du temps.
  3. Le 3 novembre 2000, les États et gouvernements membres de l'OIF adoptaient la « Déclaration de Bamako ». Hugo Dada (2010), président de la délégation à la paix, à la démocratie et aux droits de l'homme de l'OIF déclare à son sujet : « Ce texte [consacre] l'évolution politique de la Francophonie vers ce qui est devenu l'un des axes majeurs de sa présence dans le monde : l'affirmation selon laquelle Francophonie et démocratie sont indissociables et qu'il ne saurait y avoir d'approfondissement du projet francophone sans une progression constante vers la démocratie et son incarnation dans les faits. »

rayonnement de la francophonie<sup>4</sup> et qui aspirent légitimement à être pris en compte dans leurs besoins, leurs projets et leurs aspirations (Dumont, 2008).

Ces personnes détiennent un « capital social » (Putnam, 2000) d'une grande richesse. Elles ont développé un savoir qui mérite d'être partagé et reconnu.

Ce recueil est un lieu de paroles exprimées au nom de valeurs partagées. La communauté d'esprit qui se dégage de ces textes n'empêche toutefois pas, heureusement d'ailleurs, l'expression de notes discordantes. Le lecteur ne devra pas se surprendre de retrouver des manières différenciées, parfois même diamétralement opposées, d'aborder un même phénomène social. C'est en outre par cette diversité de penser que s'exprime la francophonie plurielle.

Sur la base de la pluralité des idées regroupées dans ce collectif, nous émettons l'hypothèse exploratoire suivante : le Forum marque une étape importante dans l'histoire intellectuelle de la francophonie. En effet, cette activité réflexive aura permis l'approfondissement, l'élargissement et en quelque sorte la démocratisation du cadrage théorique dans lequel s'inscrivait jusque-là la francophonie ; depuis toujours essentiellement conceptualisée par une élite politique, technocratique et diplomatique.

Ce rassemblement inédit des militants de la Francophonie réunis dans le cadre du Forum de juillet 2012 aura sans doute permis l'affirmation de ce que Christophe Traisnel et Portelli (1998 : 106 et suiv.) appellent le « francophonisme », c'est-à-dire : « l'existence d'un engagement francophone par l'intermédiaire de ce qui le rend visible ». Le défi fondamental de l'exercice que nous voulons mener ici n'est pas tant de définir ce qui est représenté, que d'élucider comment apparaît cette représentation. En d'autres termes, c'est le processus de symbolisation identitaire qui découle de ce rassemblement et la manière dont il permet, ou ne permet pas la (re)construction d'un discours sur la francophonie qui nous intéresse.

Avant de faire la présentation des éléments contenus dans ce collectif, nous nous emploierons à démontrer en quoi le processus dialogique sous-jacent au Forum s'inscrit comme une étape charnière, non seulement dans

---

4. Comme le disait Jean-Louis Roy (1993 : 17) : « le projet communautaire de la francophonie n'est pas accompli. Il ne le sera jamais. » Ce collectif est aussi la reconnaissance, s'il en fallait une autre, que « le creuset francophone est pour une large part associatif » (Phan et Guillou, 2010 : 257) et qu'il est le : « lieu privilégié de construction, d'expression et de mémoire des identités francophones. » (Guillaume : 2006).

la manière de fonder, mais aussi de concevoir, la francophonie à travers une expression réitérée de l'action sociale et comme objet d'étude scientifique.

Pour ce faire, effectuons d'abord ensemble un bref retour sur l'histoire de cette idée que l'on appelle la « francophonie ».

## UNE FRANCOPHONIE À LA RECHERCHE D'ELLE-MÊME

« Je m'étonne du fait que la Francophonie soit encore un mot à définition variable [...] » disait encore récemment Abdou Diouf dans la préface de l'ouvrage collectif *Pourquoi la Francophonie?*<sup>5</sup>, dirigé par Louise Beaudoin et Stéphane Paquin. La Francophonie semble en quête perpétuelle de son identité<sup>6</sup>, comme si c'était là sa manière de survivre à ce qu'elle n'est pas. Comme l'exprime Pierre Mesmer (2005 : 19) : « la francophonie [...] a besoin d'une politique, d'une organisation et de moyens. Or, la politique est incertaine, l'organisation fluctuante, les moyens insuffisants. C'est-à-dire que la Francophonie a d'abord besoin d'une volonté. »

Après plus d'un demi-siècle d'études et de réflexions, elle demeure donc encore difficile à circonscrire avec des dimensions objectivement repérables. Ses acceptions sont à la fois éclatées et parfois paradoxales<sup>7</sup>. Comme l'exprime l'ancien parlementaire et ministre français Xavier Deniau (1995) : « chacun connaît le mot mais aurait bien du mal à le définir ». Ce malaise existentiel est partagé par de nombreux acteurs, dont l'engagement envers la francophonie fut par ailleurs indéfectible. La figure emblématique de ce tiraillement intellectuel est très certainement Jean-Marc Léger (1987 : 37) qui, dans son percutant essai *La Francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, présente cette dernière comme un espace aux contours incertains : « entreprise à la fois ardente et fragile, la francophonie a quelque chose

---

5. Ce titre à lui seul est particulièrement révélateur de l'état d'esprit qui anime les rédacteurs de ce collectif. La Francophonie est encore à l'étape de devoir légitimer sa raison d'être. C'est là une marque de plusieurs écrits portant sur la Francophonie, il est difficile de totalement dissocier la démarche scientifique de la plaidoirie. La rhétorique et la démonstration scientifique s'entrecroisent fréquemment. Du reste, sommes-nous seulement nous-même capables d'y faire abstraction ?

6. Sur la question de la permanence de cette crise identitaire, on aura intérêt à consulter « La francophonie : conflit ou complémentarité identitaire? », colloque organisé par le Département de langue et de littérature française de la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Balamand, du 16 au 20 avril 2007, à Tripoli (Liban).

7. À tel point que plusieurs chercheurs estiment que la théorisation de la francophonie demeure amphigourique. Voir à ce sujet : Collectif (2004), *Penser la Francophonie : concepts, actions et outils linguistiques. Actes des premières Journées scientifiques communes des réseaux de chercheurs concernant la langue*, Ouagadougou (Burkina Faso), 31 mai- 1<sup>er</sup> juin 2004, AUF/Éditions des Archives contemporaines, Paris.

d'une version contemporaine de l'auberge espagnole : chacun y trouve ou croit trouver ce qu'il y a apporté».

Si la francophonie a beaucoup de difficultés à se définir par ce qu'elle est réellement, elle a par contre beaucoup moins de difficultés à se définir en disant ce qu'elle n'est pas. Afin de dépasser les stéréotypes négatifs qui affligent l'idée même de francophonie, chaque intervenant sur le sujet se sent l'obligation épistémique de faire une longue profession de foi rappelant le sens de son engagement. Et l'exemple vient de haut. Abdou Diouf lui-même, dans la préface qu'il rédige pour l'ouvrage de Claire Tréan (2006), s'attaque ainsi aux préjugés dont la Francophonie est encore victime :

« [...] J'insiste sur le fait que la Francophonie n'est pas un combat du passé, qu'elle est au cœur des défis du XXI<sup>e</sup> siècle. [...] J'insiste sur le fait que la Francophonie n'est pas une forteresse et que sa réalité est aux antipodes du repli sur soi et de la manie défensive. [...] Enfin, j'insiste sur le fait que [...] l'ambition francophone ne se réduit pas à une simple finalité linguistique ».

Force nous est de reconnaître que la manière d'aborder la Francophonie se fait encore souvent sur la défensive. Chaudenson (1989 : 28) résume à sa manière la situation :

*Francophonie* est très loin d'avoir été accepté facilement par tous et, en particulier, par ceux qui ont vécu, du côté des *colonisés*, la période des indépendances. Il demeure aujourd'hui encore, aux yeux de bon nombre d'entre eux, porteur de fâcheuses connotations colonialistes et impérialistes et les initiatives françaises dans ce domaine, en dépit de toutes les prudenances, restent souvent quelque peu suspectes, même si ces suspicions ne sont que rarement formulées.

Dominique Wolton (2006) entame l'introduction de son livre dans le même état d'esprit. Pour ce dernier : « la francophonie n'est pas une survivance du colonialisme, pas plus qu'elle ne saurait être la politique d'influence de la France ou une antithèse de la mondialisation ».

En marge des « contre-valeurs » qui balisent les contours de la francophonie, un survol de la littérature sur le sujet nous permet tout de même de dégager de grandes traditions de recherche, des postures intellectuelles fondamentalement distinctes, à partir desquelles s'inscrit la théorisation de la francophonie.

Nous nous arrêterons d'abord très brièvement sur une approche dite « sociographique » qui se décline en différentes composantes. Après quoi nous porterons un regard plus arrêté sur une approche dite « utopique », qui elle-même se décompose en trois phases historiques distinctes. Il s'agit d'une typologie qui, comme toute typologie n'est pas parfaite, en ce sens

que la pensée de plusieurs auteurs transgresse facilement ces frontières artificielles. Il faut simplement voir dans cette construction bien arbitraire un point de repère. Insistons sur ce point, notre ambition n'est pas de recenser la totalité des ouvrages et des articles portant sur la francophonie. À elle seule une thèse de doctorat n'y suffirait pas. Notre objectif est beaucoup plus modeste : celui d'actualiser les différentes manières par lesquelles se pose aujourd'hui la question de la francophonie et plus particulièrement encore, la manière par laquelle la société civile participe à sa définition.

### UNE DÉFINITION PAR L'APPROCHE SOCIOGRAPHIQUE

Par « approche sociographique », nous entendons au sens large du terme une démarche de nature scientifique, qui emprunte une méthode descriptive et empirique des phénomènes sociaux. L'approche sociographique recoupe elle-même différents courants de recherche parmi lesquels nous incluons ici de manière non exhaustive les études sociolinguistiques, les études démographiques, les études historiographiques et les études de communautés.

La francophonie se définit souvent par l'histoire de la langue française et les nombreuses études sociolinguistiques dont elle est l'objet (Robillard, 1989; Beniamino et Gauvin, 2005; Maurais et Dumont, 2008; Robillard et Beniamino, 2010). Charpentier (1985) appelle cet examen des peuples francophones dans le monde la « francologie ».

L'histoire de la langue française est de nos jours admirablement bien complétée par l'étude de l'évolution des contingents démographiques de la francophonie<sup>8</sup>. La mise en perspective des mouvements d'expansion et de contraction des populations francophones donne annuellement lieu à des polémiques qui trouvent fréquemment écho dans la presse écrite et électronique. La question est essentiellement toujours la même : le nombre de locuteurs progresse-t-il ou recule-t-il<sup>9</sup>? Certains commentateurs politiques traitent alors de la francophonie avec l'attitude de l'amant éconduit qui s'inquiète de sa virilité, en devisant sur la force ou le déclin de la présence francophone sur la scène internationale, comme si la pertinence de l'OIF se justifiait essentiellement dans sa puissance, imagée ou réelle.

---

8. Comme en font foi les travaux du professeur Richard Marcoux de l'Observatoire démographique et statistique de l'espace francophone de l'Université Laval, dont nous retrouvons un texte dans le présent collectif.

9. Consulter à cet égard la « note méthodologique » de « La langue française dans le monde, 2010 », Paris, Nathan. On y qui définit comme francophones les « personnes capables de faire face, en français, aux situations de communication courante » (p. 17).

Les réflexions sur le contingent démographique débouchent par ailleurs sur des questions qui relèvent du processus de construction et de fragmentation identitaire (Cardinal, 1994). Qui est francophone? Qui ne l'est pas? Quand et comment cesse-t-on de l'être<sup>10</sup>? Qui est francophile? Ces questionnements font l'objet de tensions à chaque Sommet de la Francophonie, dès lors qu'est débattu l'enjeu d'accueillir de nouveaux membres au sein de cette organisation<sup>11</sup>.

Il faut également inclure dans ce premier bloc de recherche l'histoire des populations et des communautés de langue française<sup>12</sup>, de leurs mouvements migratoires, de leurs conditions sociales, des aménagements linguistiques et des politiques publiques qu'elles ont mise en œuvre afin de perpétuer leurs identités<sup>13</sup>. C'est la connaissance, pour ne pas dire la valorisation, de ces multiples trajectoires qui donne sens à la « francophonie plurielle ».

## UNE DÉFINITION PAR L'APPROCHE UTOPIQUE

La définition par l'approche utopique se décompose elle-même en trois temps. Nous ferons d'abord référence à l'origine même du concept de francophonie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Nous nous attarderons ensuite à la relance du concept dans l'univers politique postcolonial des années soixante. Nous nous pencherons enfin sur les différentes tentatives d'élargissement opératoire du concept de Francophonie qui se proposent comme une alternative à la mondialisation néolibérale unilingue (anglophone). Toutes trois s'inscrivent dans l'ordre de l'Utopie en ce sens qu'elles portent un projet

---

10. Le lecteur intéressé par cette question pourra consulter l'ouvrage dirigé par Bélanger, Garant, Dalley et Desabrais (2010).

11. Wiltzer (2008: 131) résume ainsi le dilemme dans lequel se situe l'élargissement de la Francophonie: « [...] au fil des années, le nombre des États membres de l'OIF n'a cessé de croître. Il est aujourd'hui de 68, sous divers statuts. Si bien que, parmi les États membres, les pays entièrement ou partiellement francophones sont en réalité devenus nettement minoritaires. Une telle situation, sans équivalent dans les organisations comparables, ne peut pas rester sans conséquence sur le projet commun qui réunit les pays membres. Plus le nombre des pays membres s'accroît – surtout si l'enjeu de la langue française n'est pas déterminant pour eux – plus il devient difficile de définir entre eux et de mettre en œuvre concrètement des politiques communes dans le « cœur de métier » de la Francophonie qui, comme son nom l'indique, est bâtie sur le socle de la langue française. »

12. Et plus globalement celles appartenant à l'espace francophone.

13. Le texte qui traite des enjeux juridiques de la coexistence des langues, porte particulièrement sur cette dimension.

politique et social historiquement daté<sup>14</sup>. Voyons maintenant plus en détail chacune de ces trois composantes de l'approche utopique.

### LA FRANCOPHONIE D'ONÉSIME RECLUS : *LINGUA GENTEM FACIT*

C'est le géographe français Onésime Reclus (1837-1916) qui invente le mot à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, dans la perspective typiquement coloniale de l'époque qui vise à redonner à la France, à la suite des « désastres de 1870 et 1871 », son statut de puissance internationale<sup>15</sup>.

Dans son ouvrage daté de 1883, *France, Algérie et colonie*, il présente la francophonie comme une manière de valoriser, à travers la diversité des territoires et populations dont la France est « maître », la culture de langue française.

Pour Reclus (1883 : 422), les francophones sont : « tous ceux qui sont ou semblent destinés à rester ou à devenir participants de notre langue ». Quelques années plus tard, dans *Un grand destin commence*, Reclus (1889 : 842) prophétisera l'avènement de la francophonie plurielle : « [Le français] deviendra le verbe de centaines de millions d'hommes de toute origine, fils de Japhet, de Sem, de Cham, de Gog et Magog et autres ancêtres inconnus. » Pour Reclus (1917 : 116), une nation est une construction culturelle dont le lien social repose d'abord sur le partage d'une langue commune : « Dès qu'une langue a « coagulé » un peuple, tous les éléments raciaux de ce peuple

14. Nous empruntons le concept évocateur de « Francophonie utopique » à Françoise Massart-Piérard (2007c).

15. Reclus (1883 : 5) fait ici référence au traumatisme social que cause alors en France la défaite de Sedan et la perte de l'Alsace-Lorraine aux mains de l'Allemagne. Dès lors, deux logiques de réaffirmation de la puissance internationale de la France s'opposent : celle de la « vengeance », qui apparaît rapidement caduque étant donné la supériorité industrielle et démographique de l'Allemagne et celle de l'accélération de la colonisation de territoires *Res nullius*, amorcée un demi-siècle plus tôt en Algérie. La tentation coloniale l'emporte et donnera lieu à ce qu'il est convenu d'appeler le Second Empire. La « Francophonie-Empire » apparaît ainsi comme « un prix de consolation » qu'une série de géographes, dont Reclus, tentera de magnifier par des descriptions cartographiques et sociographiques détaillées. Il est intéressant de noter que Reclus pose non seulement la Francophonie au regard du Second Empire, mais aussi au regard du Premier. La survivance du fait Français dans les Amériques ne revêt pas pour lui qu'une simple dimension folklorique. Elle s'impose comme une dimension constitutive de la francophonie. Cela s'explique peut-être parce que les écrits de Reclus coïncident avec le rapprochement du Canada français auprès de sa « mère-patrie » et l'établissement de relations politiques qui étaient pratiquement inexistantes depuis la conquête de 1759 (Bellerive, 1902). En 1891, le Premier ministre du Québec, Honoré Mercier, fera en effet une tournée triomphale en France.



se subordonnent à cette langue»<sup>16</sup>. Nous sommes dans une logique de *lingua gentem facit*.

Il est intéressant de mentionner que Reclus (1886: 422 et suiv.) traite la question de la « francophonie », non pas tant en calculant le nombre de locuteurs (ce qu'il fait néanmoins), qu'en définissant celle-ci comme un ensemble géoculturel cohérent : « voici quel est, non pas le nombre des gens parlant français, mais celui des hommes parmi lesquels le français règne, en dehors des millions dont il est la langue policée. »

C'est peut-être dans son essai *Lâchons l'Asie. Prenons l'Afrique. Où renaitre? Et comment durer?* que Reclus (1904: 6-7) expose le plus clairement la vision qu'il a de la francophonie, sans pour autant cette fois employer directement le terme, auquel il préfère celui de « France mondiale » ; une francophonie qui a pour origine et finalité première la France, une francophonie nostalgique de sa puissance culturelle, une francophonie numériquement précaire et politiquement affaiblie par l'Anglais :

Combien plus diverse est la France, combien plus éparpillée, plus divisée par les antagonismes de sols, de climats, de races, de religions, de politiques, de coutumes : mais à son corps énorme [...] il n'y a qu'une tête, une tête puissante.

Car il ne s'agit pas ici de la seule France « maternelle », avec ses Français [...] ; mais la France « générale », la France mondiale, la France majeure, qui est américaine, africaine, asiatique, océanienne [...]. À cette France majestueuse en étendue, à la fois amorphe et polymorphe, manquent des îles, des blocs continentaux, anciens maillons de la chaîne, maintenant brisée, dont la vieille France avait essayé d'immobiliser le monde : l'ennemi de tout temps et de tout lieu, l'Anglais règne aujourd'hui sur ces débris de ce que fut notre premier Empire.

Le tour du monde est douloureux. Un peu partout, des lieux qui furent nôtres n'ont gardé de nous qu'un vain souvenir. Ou bien, si l'on y a conservé la langue du dix-septième siècle, dont on disait au dix-huitième siècle ; « ce n'est plus seulement la langue française, mais bien la langue humaine », notre idiome y est, ici menacé comme au Canada, là condamné comme au long des tortueux bayous de la Louisiane.

Mais voilà que le souvenir d'une France dominante, qui se prétend supérieure aux autres cultures<sup>17</sup>, exacerbant le rapport dominant-dominé,

16. Reclus (1917: 115) s'inscrit en quelque sorte dans une logique de *colonisation républicaine*. Pour ce dernier, « Il n'y a plus de races, toutes les familles humaines s'étant entremêlées à l'infini depuis la fondation du monde. Mais il y a des milieux et il y a des langues. »

17. « Il y a un second point que je dois aborder... : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question... Les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures. Je dis qu'il y a

créant un fossé énorme entre le centre métropolitain et ses périphéries, imposant en quelque sorte deux régimes de citoyenneté, va laisser des traces indélébiles dont la Francophonie tente encore aujourd'hui, tant bien que mal, de se différencier, mieux encore, de s'émanciper.

Nous l'avons évoqué précédemment, la francophonie d'Onésime Reclus, avec les paradoxes qui l'animent, pèse encore lourd dans l'imaginaire collectif contemporain de la francophonie. Il en persiste d'ultimes résidus historiques. À tel enseigne que l'on peut raisonnablement se demander par quel processus de reconstruction identitaire elle devra passer afin de s'en affranchir définitivement. Dominique Wolton (2006 : 9) résume bien ce persistant stigmate identitaire en décrivant la fausse opinion qu'entretient selon lui une certaine élite (française) à l'égard de la francophonie : « La francophonie ? C'est vieux, ringard, dépassé. Le reste de l'empire colonial et de la grandeur de la France. Nostalgie d'une vision mondiale qui n'existe plus. En fait, une forme de néocolonialisme qui, sous couvert de défendre la langue, souhaite conserver une influence dépassée ».

#### **LA FRANCOPHONIE DE SENGHOR : LA VOLONTÉ DE « FAIRE PEAU NEUVE »**

La deuxième approche s'inscrit dans une logique d'interculturalité et de coopération internationale (Tibi, 2001). La figure emblématique de cette vision est Léopold Sédar Senghor (1906-2001). Il serait tout aussi simpliste de vouloir résumer la naissance de la Francophonie contemporaine à Senghor<sup>18</sup>, que de vouloir résumer la richesse de sa contribution à l'aventure francophone en quelques lignes. En effet, la contribution de Senghor à la francophonie n'est pas que scientifique, elle est aussi poétique et politique (Loum, 2011). Si nous nous arrêtons à Senghor, c'est parce que nous voyons en lui le premier véritable théoricien de la francophonie moderne. Toute analogie demeure boiteuse, mais nous serions tentés d'avancer que Senghor est à la francophonie ce que Marx est au socialisme. À travers sa pensée, qui fut l'œuvre d'une vie, se présente les limites conceptuelles qui balisent encore de nos jours la compréhension d'une idée qui par définition se veut dynamique et dialectique, bref toujours en évolution.

---

pour elles un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures.», extrait du discours de Jule Ferry sur la colonisation, 28 juillet 1885.

18. Pour en savoir davantage sur les « pères fondateurs » de la Francophonie, consulter l'ouvrage de Ndao (2008). Le lecteur pourra en savoir davantage en outre sur Bourguiba, Diiori, Sihanouk et de Gaulle.

Senghor ne fit non pas tant revivre, que renaître, l'expression jadis initiée par Onésime Reclus et tombée depuis en désuétude. L'aventure conceptuelle débute de manière assez anodine. Senghor participe à un numéro spécial de la prestigieuse *Revue Esprit*, publié en novembre 1962<sup>19</sup>. Senghor emploie – du reste parcimonieusement – le terme de « Francophonie », en lui conférant un statut résolument post colonial. La sobriété avec laquelle il parle de « Francophonie » aura pourtant l'effet d'une bombe<sup>20</sup>... Marchant sur les braises encore chaudes de la colonisation, Senghor illustre comment la Francophonie sort des « sentiers de la dépendance »<sup>21</sup> en proposant une réinterprétation en profondeur de cette dernière. « Je ne veux retenir, ici, que l'apport positif de la colonisation, qui apparaît à l'aube de l'indépendance. L'ennemi d'hier est un complice, qui nous enrichit en s'enrichissant à notre contact ».<sup>22</sup>

Nous attirons l'attention du lecteur sur le « F » majuscule qu'utilise Senghor. Il s'agit davantage qu'une coquetterie. Il est le signe que très tôt dans la pensée de Senghor, la Francophonie devra s'institutionnaliser<sup>23</sup>. Il est par ailleurs intéressant de noter que cet article, si souvent cité, n'avait

---

19. Senghor, L.S. (1962) « Le français, langue de culture », *Revue Esprit*, novembre 1962, p. 837-844.

20. Nous attirons l'attention du lecteur sur le « F » majuscule qu'utilise Senghor. Nous reviendrons ultérieurement sur cette importante subtilité. Il est par ailleurs intéressant de noter que cet article, si souvent cité, n'avait pas pour premier objet de traiter de la Francophonie en elle-même. Contrairement à l'impression qui se dégage de certaine synthèse historique par trop expéditive, le mot n'y apparaît seulement que deux fois. L'objet premier de ce texte était d'abord de répondre à une question de la *Revue Esprit* sur ce que : « représente pour un écrivain noir, l'usage du français ». La cohérence des textes de ce numéro de la *Revue Esprit* s'intitulant « Le français, langue vivante » et proposant notamment le concept de « coopération culturelle » est certainement pour beaucoup dans la résonance globale de l'idée de Francophonie émise par Senghor. Nous invitons le lecteur à prendre tout particulièrement connaissance de l'article de Jean-Marc Léger s'intitulant « Une responsabilité commune ».

21. Nous faisons ici référence à la riche théorisation du « *path dependency* » et de son indispensable corollaire conceptuel, le « *path building* ».

22. *Ibid.*, p. 841.

23. Ce sont paradoxalement les institutions de la francophonie qui tarderont le plus à normaliser le terme dans l'espace international. Chaudenson (1989 : 27) rappelle que la francophonie « entre enfin dans le vocabulaire officiel avec la création par François Mitterrand, le 12 mars 1984, du Haut Conseil de la Francophonie ». En effet, il est intéressant de remarquer que jusqu'à ce moment, les grandes institutions francophones n'employaient pas l'expression maintenant consacrée de « francophonie » pour se définir. L'accent était plutôt mis sur la langue française. On n'a qu'à penser pour s'en convaincre à la Conférence des ministres de l'Éducation des États et gouvernements de la Francophonie (CONFEMEN) ; à la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports de la Francophonie (CONFESJES) ; à l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) et rebaptisée Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Le choix de nom le plus déroutant, parce qu'il faisait totalement abstraction de toute forme de référence linguistique, est sans contredit celui de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et qui deviendra subséquemment l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

pas pour premier objet de traiter de la Francophonie en elle-même. Contrairement à l'impression qui se dégage de certaine synthèse historique par trop expéditive, le mot n'y apparaît seulement que deux fois. L'objet premier de ce texte était d'abord de répondre à une question de la Revue Esprit consistant à savoir ce que «représente pour un écrivain noir, l'usage du français». La cohérence des textes de ce numéro de la Revue Esprit s'intitulant «Le français, langue vivante» et proposant notamment le concept de «coopération culturelle» est certainement pour beaucoup dans la résonance globale de l'idée de Francophonie émise par Senghor<sup>24</sup>.

Pour Senghor (1968:131), la Francophonie, «c'est un mode de pensée et d'action : une certaine manière de poser les problèmes et d'en chercher les solutions. Encore une fois, c'est une communauté spirituelle : une noosphère autour de la terre. Bref, la Francophonie, c'est, par-delà la langue, la civilisation française ; plus précisément, l'esprit de cette civilisation, c'est-à-dire la Culture française. Que j'appellerai la francité. Je le rappelle avant d'aller plus avant, la Francophonie ne s'oppose pas ; elle se pose, pour coopérer». La logique de coopération que sous-tend la francophonie est ainsi postulée.

Le socle de ce rapprochement est d'ordre culturel<sup>25</sup> ; un ordre culturel qui implique un système de valeurs cher à la Revue Esprit de l'époque : l'humanisme intégral (De Benoist, 2001 ; Cissé, 2013). S'inspirant de Jacques Maritain, l'un des plus célèbres théologiens de son époque, Senghor (1962:841) termine ainsi son article : «La Francophonie, c'est cet humanisme intégral qui se tisse autour de la terre : cette symbiose des «énergies dormantes» de tous les continents, de toutes les races, qui se réveillent à leur chaleur complémentaire.»

Comme le synthétise Williams (2003) Senghor ambitionne de «faire peau neuve». Il veut subsumer les conditions sociales, culturelles, économiques et politiques du «colonisé» décrites et popularisées quelques années plus tôt dans l'espace francophone par Memmi, Césaire et Fanon. En ce sens, la Francophonie doit être perçue comme l'extension d'un autre concept phare si cher à Senghor : celui de la «négritude» (Lambert, 2013). Ce dernier s'en explique d'ailleurs longuement dans son incontournable essai : *Ce que je crois : négritude, francité et civilisation de l'Universel*, publié en 1988.

24. Nous invitons le lecteur à prendre tout particulièrement connaissance de l'article de Jean-Marc Léger intitulé «Une responsabilité commune».

25. Senghor (1962 : 838) affirmera sans détour : «[...] la principale raison de l'expansion du français hors de l'Hexagone, de la naissance d'une Francophonie est d'ordre culturel.»

Cette vision très inspirante, rassembleuse, mais néanmoins métaphorique<sup>26</sup>, d'un espace francophone fondé sur « le dialogue des cultures » (Senghor, 1997) pose l'épineux et lancinant problème de son opérationnalisation. Ayant accepté les principes qui sous-tendent la fondation de la francophonie, quelles réalités tangibles lui donner ? Quel sens donner à son action ? La Francophonie n'a probablement pas encore été en mesure de répondre définitivement à cette question. Le sera-t-elle d'ailleurs un jour ? La richesse de la théorisation proposée par Senghor ouvre la porte à de si nombreuses possibilités, qu'elle complexifie l'exercice d'établir toute programmation. Valentin (2010 : 76 et suiv.) illustre avec brio cette difficulté chronique qui habite la Francophonie depuis sa fondation. L'absence de définition facilement opératoire laisse-t-elle inévitablement place à un consensus mou dont Jean-Marc Léger (1988 : 37) redoutait depuis longtemps l'émergence ?

« Force est de constater que la langue commune n'a point encore secrété en l'occurrence un langage commun : le risque est grand que pour s'épargner les tensions ou les affrontements, on tente de donner satisfaction relative aux divers courants avec, comme inévitable résultat, la dispersion des moyens, le saupoudrage que l'on ne cesse par ailleurs de dénoncer. [...] La francophonie ne saurait être à la fois une version mineure de l'ONU, ni une sorte de PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) du pauvre, une république lilliputienne de la plupart des organisations de la famille des Nations Unies ».

Ce tâtonnement méthodologique donne parfois l'impression d'une Francophonie erratique, qui s'écarte de sa vocation première de promotion de la langue française (Wiltzer, 2008) et qui agit selon l'agenda politique du Secrétaire-général alors en mandat. Nous pensons à cet égard à l'ancien Secrétaire-général de la Francophonie Boutros Boutros-Ghali (2002), pour lequel la finalité ultime du « dialogue des cultures » était celle de la paix mondiale : « une paix qui reste, en dernière analyse, la raison d'être première des organisations internationales, et à ce titre l'objectif ultime de l'Organisation internationale de la Francophonie.<sup>27</sup> »

26. Dans la foulée des travaux de Czarniawska (1998) se sont multipliées des analyses fécondes abordant l'organisation comme une métaphorisation qui met en récits une lecture du monde pour lui donner sens. Il y aurait là une perspective de recherche très originale à entreprendre à l'égard de la Francophonie.

27. Les professeurs Massie et Morin (2011) ont fortement remis en cause l'implication croissante de la Francophonie dans la résolution des conflits. Cela d'ailleurs à l'instar de l'ancien ministre français chargé de la Coopération et de la Francophonie, Pierre-André Wiltzer (2008 : 131-132) qui estime que « l'inquiétude principale sur la Francophonie tient à l'écart croissant que l'on observe entre les objectifs qu'elle se fixe et les moyens qu'elle se donne ou qu'on lui donne pour

En définitive, la Francophonie doit composer avec une difficulté d'ordre méthodologique qui est devenue, avec le temps, constitutive de son identité<sup>28</sup>. L'Utopie peine à se révéler clairement.

La francophonie doit aussi composer avec une ambiguïté épistémique que soulève la délicate question de la prégnance de la France au sein de la Francophonie et de la sincérité de son engagement « francophone ». À cet égard, il faut reconnaître que les sensibilités sont parfois à fleur de peau et les procès d'intentions faciles à faire. Dans la plus pure tradition senghorienne qui suppose l'altérité des peuples, la romancière Calixte Beyala (1996) présuppose ce qui pourraient sembler pour plusieurs une évidence : « Le Français est francophone mais la francophonie n'est pas française »<sup>29</sup>. À l'inverse, la centralité linguistique et plus globalement culturelle de la France au sein de la Francophonie s'inscrit pour certains dans l'ordre « normal » des choses. Le français hors de France ne serait qu'un français « périphérique » (Pöll, 2001). Il en est ainsi pour A. Djébar (1999) : « La francophonie a un territoire multiple certes ; mouvant et complexe, certainement. Elle est en outre censée avoir un centre fixe, d'où parlent, écrivent et discutent des Français dits de « souche ». »

L'ascendance politique de la France au sein de la Francophonie pose question. En préface à l'ouvrage d'Hyacinthe de Montera (1966) *La Francophonie en marche*, l'ancien Premier ministre français Michel Debré résumait de manière particulièrement pragmatique l'affranchissement colonial dont est l'objet la francophonie : « [...] après avoir connu le bénéfice de l'indépendance, les États africains souhaitent le bénéfice de la coopération et c'est avec la France qu'ils trouvent le meilleur moyen de sortir de l'isolement économique et intellectuel. » Définie de cette manière, il serait tentant de considérer la francophonie comme étant ni plus ni moins qu'un instrument néocolonial dans lequel s'engage la France afin de perpétuer la prédominance historique de ses rapports avec ses anciennes colonies

---

les atteindre », et que conséquemment « le moment est venu de s'interroger sur les finalités de l'Organisation et sur ses priorités. »

28. Jean-Louis Roy (1989 : 9) nous invite toutefois à la prudence : « Les forces de la francophonie sont généralement sous-estimées et, en conséquence, sous-estimées, ses faiblesses suranalysées et, en conséquence, surestimées. »
29. Il y a dans cette affirmation l'expression de l'enjeu le plus crucial qui se pose selon nous à la Francophonie : en quoi cette dernière participe-t-elle à l'identité des peuples qui en sont membres ?

et plus globalement la prépondérance de son rôle à travers le monde (Beti<sup>30</sup>, 1972, 1993; Nkrumah<sup>31</sup>, 1964; Verschave, 1999, 2004).

L'hégémonie politique de la France au sein de la Francophonie trouve de nombreux détracteurs. Cela est sans compter que la relation France-Francophonie se double d'une autre relation, qui en constitue presque l'antichambre, celle de la France et de l'Afrique, par le biais de la Conférence des chefs d'États de France et d'Afrique, rebaptisé en décembre 2013 « Sommet de l'Élysée pour la Paix et la Sécurité en Afrique »<sup>32</sup>.

Certes, la Francophonie ne peut heureusement pas se résumer à la France, mais du même souffle, comment pourrait-elle réellement s'en passer ou relayer son rôle à celui du Luxembourg, en tout respect pour ce dernier? Accepter sereinement, comme une tension créatrice, l'exceptionnalité de la France au sein de la Francophonie ne serait-il pas un gage de progrès<sup>33</sup>? Probablement que la véritable réponse se trouve dans le dosage.

À l'instar de chaque théorisation, la francophonie porte en elle-même son propre lot d'ambiguïtés. Nous avons jusqu'à présent brièvement focalisé notre attention sur deux ordres d'ambiguïtés : l'une de nature méthodologique, l'autre de nature épistémique. Mais depuis quelques années, a surgi un nouveau débat, celui-là de nature ontologique, qui met en cause la manière d'être en Francophonie. Ce discours appelle la Francophonie à entrer dans un nouveau paradigme de pensées et d'actions qui tient compte de la redéfinition de l'ordre mondial.

---

30. Alexandre Biyidi Awala, alias Mongo Beti (1932-2001), est un écrivain d'origine camerounaise. Romancier prolifique et essayiste engagé, ce dernier fonde la revue *Peuples Noirs Peuples africains* (1978-1991) qui dénonça avec virulence les avatars du néo-colonialisme.

31. Nous référons le lecteur au chantre du panafricanisme Nkrumah (1964: 204) selon lequel: « la France n'a jamais eu l'intention d'accorder l'indépendance à ses colonies: elle les a toujours soigneusement isolées. »

32. Cette question est d'une percutante actualité. Le président François Hollande a manifesté, en décembre 2013, son intention de « refonder » les liens qui unissent la France à l'Afrique. « Faire grand, faire neuf, faire positif »: le ministère français de l'Économie prend des accents de publicitaire pour annoncer une conférence économique franco-africaine censée « refonder » la relation avec un continent de plus en plus courtisé. « Faire grand » en invitant quelque 560 représentants d'entreprises françaises et africaines, et des dizaines de ministres; « faire neuf » plutôt que de se reposer côté français sur des acquis contestés par la Chine et les autres pays émergents; « faire positif » pour souligner que « l'Afrique peut contribuer à la croissance de la France », et pas seulement l'inverse. », publié dans *Le Point*, édition du 4 décembre 2013.

33. Cette exceptionnalité a d'ailleurs son prix... La France assume à elle seule 60 % du budget total de la Francophonie, comparativement à 20 % pour le Canada. Pour Clément Duhaime, administrateur de l'OIF, la contribution canadienne n'est pas « à la hauteur de son engagement, de ses attentes, de ses capacités financières et de son influence » (Dolbec, 2006: 16). Comme le rappellent Massie et Morin (2011) le désengagement financier de certains grands pays contribuent « à faire de l'OIF une organisation largement dépendante d'un seul actionnaire. »

## LA «TROISIÈME» FRANCOPHONIE: UN PROJET ALTERMONDIALISTE

L'insistance que portait Senghor à la dimension culturelle, quoiqu'essentielle, est-elle indépassable<sup>34</sup>? Si non, sur quelles bases reconstruire la cohésion d'un ensemble de plus en plus disparate? Comment repositionner la Francophonie dans un monde en perpétuel changement? À l'heure de la globalisation culturelle, la Francophonie peut-elle renouveler sa raison d'être, reconquérir sa légitimité, en se proposant comme une alternative à la pensée unique, à la déferlante anglophone que suppose trop spontanément la mondialisation); peut-elle devenir « un instrument géopolitique efficace pour faire face aux tentatives (difficilement niables) d'affirmation d'un impérialisme anglo-saxon », se questionne Jacques Soppelsa (2009: 10)? C'est en quelque sorte le questionnement hétéroclite qui anime de nombreux tenants de la « troisième francophonie » (Farandjis, 1989; Farandjis et Cassan, 1999; Abou et Cathala, 2002; Arnaud et al, 2002; Gilbert et Salon, 2004; Maugey, 2004; Hagège, 2006; Guillou<sup>35</sup>, 1993, 2005, 2010).

Attirons l'attention du lecteur sur la formulation qu'empruntait en ce sens l'ancien ministre de la culture du Liban, Ghassan Salamé (2001: 13-14)<sup>36</sup>:

« De cette mondialisation devenue belligère, prônée comme nouvelle religion politique universelle et unilatérale par les uns, honnie et combattue comme le mal absolu et la source de tous les maléfices par les autres. Yaurait-il moyen pour nous, à la fois pays du Sud, occidentalisés par les vents de l'histoire [...] ayant le français et certaines valeurs en partage, de tenter de tracer et d'incarner

34. Ajoutons ce dernier mot sur la prédominance de la question culturelle au sein de la Francophonie. Dans la préface qu'il signe du livre de Tétu (1987: 14) Senghor singularise à la dimension culturelle toute l'originalité de la francophonie par rapport à d'autres organisations internationales, dont son jumeau organique, le Commonwealth: « [...] le problème dans le *Commonwealth* est, d'abord politique, éventuellement « éducatif », mais surtout économique, qui ressortit au *wealth*, à la richesse matérielle et non pas à la langue ni à la culture. [...] L'aventure est autre dans la francophonie. C'est que celle-ci est fondée sur la langue, mais, surtout et au-delà, sur la culture: sur l'ensemble des valeurs intellectuelles et spirituelles d'une civilisation donnée. C'est, paradoxalement, mais précisément, parce qu'il en est ainsi que les Noirs de langue française ont posé le problème de la Négritude. »

35. C'est très certainement à Michel Guillou (2010: 364) que l'on doit la popularisation de ce concept. Nous voyons toutefois dans la « troisième francophonie » un mouvement de pensée beaucoup plus large qu'un simple élargissement de la Francophonie à la dimension politique, définie qu'elle pourrait être depuis le Sommet de Beyrouth, comme un acteur de relations internationales agissant au niveau de la médiation des conflits, de l'observation des élections ou de la promotion des droits de l'homme, de la démocratie et de la paix.

36. Allocution d'ouverture des Actes du colloque international organisé par l'Université Saint-Joseph, les 12 et 13 octobre 2001 à l'occasion du IX<sup>e</sup> Sommet de la francophonie, in Abdou et Cathala (2002: 13-14).



un semblant de troisième voie, une voie médiane et rationnelle qui prendrait la mondialisation pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un mouvement inexorable de la société internationale, tout en tentant de la maîtriser, de l'humaniser, et de la démocratiser [...] ? »

Ainsi déterminé, la francophonie n'est plus ici un « mouvement linguistique », comme il pourrait y avoir un « mouvement syndical » ou un « mouvement féministe », elle se présente sous la forme d'un « espace géopolitique », d'une « zone d'influence » aux contours indéterminés, nous dira Dominique Combe (1995), mais néanmoins assez mobilisateur et novateur pour redonner à la francophonie « un second souffle » (Barrat et Moisei, 2004).

La Francophonie peut-elle s'imposer comme une alternative plus crédible à la mondialisation que ne le sont les organisations altermondialistes déjà vouées à cette cause ? C'est du moins l'espoir de Jean-Louis Roy (1995 : 7-8) :

« [Les] communautés linguistiques et culturelles [...] disposent d'une puissance suffisante pour accomplir une médiation entre le mondial et le national. À cette condition, et à cette condition seulement, la mondialisation sera porteuse de nouvelles significations. Autrement, elle conduira à une perte généralisée de sens ».

Les tenants de la « troisième francophonie » ne constituent pas un bloc de pensée univoque. Une grande variété de nuances s'y exprime. Certes, la Francophonie ne peut échapper, pas plus que les autres organisations internationales, au discours émergent de la responsabilité sociale (Acquier et Gond, 2007). Toutefois, force nous est de reconnaître que certains discours sont plus engagés que d'autres. De la valorisation de l'humanisme rassembleur de Senghor, plusieurs militants de la francophonie en sont arrivés à développer un discours qui s'apparente à celui de la sociologie critique. L'idée n'est pas tant de démoniser ou de valoriser ce courant de pensée, que d'en signaler l'existence. Arnaud et coll. (2002 : 47 et suiv.) illustrent éloquentement cette « francophonie engagée » :

« Les États-Unis s'opposent aussi à une forme européenne d'universalisme fondée sur un libéralisme éthique et social. L'universalisme américain se révèle hégémonique, voire totalitaire, en ce sens qu'il ne peut être atteint que si tout le monde l'adopte, alors que l'universalisme catholique est un universalisme de synthèse qui recherche l'unité dans l'appartenance des différences. [...] La mondialisation ne peut rester une aventure uniquement américaine et anglo-saxonne. La Francophonie [...] se dresse contre les tendances à l'uniformisation du monde en un vaste marché unique aux produits standardisés et aux consommateurs homogénéisés pour le profit maximisé des grands marchands. Elle

veut échapper à un *nouvel ordre international* dominé par un seul type de civilisation et une seule langue.»

Cette charge idéologique pour le moins manichéenne, posant en quelque sorte la Francophonie dans le camp des « bons » et les américains dans le camp des « méchants », ne fait certes pas l'unanimité. Dumont (1992, 2001) y voit une « dérive » et dénonce le fait d'inculquer à la langue française (et plus globalement à la Francophonie) des valeurs morales supposément supérieures aux autres cultures. Pour Dumont (2001 : 24) : « langue d'un idéalisme sans frontières, mystère révélé aux seuls détenteurs de la foi francophone [...] le français est élevé au rang d'une véritable religion, avec ses exigences, ses prêtres, et, bien sûr ces dogmes. On entre en Francophonie comme on entre en religion. »

Montenay (2005 : 96) abonde dans le même esprit :

« Opposer francophonie et libéralisme est aussi une faiblesse tactique, car nous perdons en crédibilité et nous nous privons d'appuis en attaquant des groupes dont nous avons besoin [...]. Le fait qu'une bonne part de nos militants ne soient pas libéraux ne doit pas nous faire oublier que, pour défendre la langue française, des chrétiens sont heureux d'avoir l'appui de musulmans ou de bouddhistes, et qu'un homme de droite ne dédaignera pas le soutien d'un homme de gauche et réciproquement. »

D'ailleurs quelle cohérence y a-t-il à dénoncer la mondialisation au sein d'une organisation regroupant des pays qui sont simultanément membres de l'OMC et signataires de la plupart des accords commerciaux et multilatéraux qui forgent la mondialisation économique d'aujourd'hui ? Peut-on se définir principalement par le refus d'un système auquel on participe ? La cartésienne Francophonie éprouve une dissonance cognitive qu'elle a du mal à rationaliser. Comme nous pourrions le voir subséquemment, les tenants d'une « Francophonie économique », largement présents dans ce collectif, apportent une riche contribution intellectuelle à ce débat.

Parce que l'utopie se prolonge inévitablement dans le projet, il faut tôt ou tard s'attarder à une définition institutionnelle de la Francophonie, afin de mettre en relief les moyens réels dont elle dispose pour opérer son action, mais aussi afin de réfléchir sur la relation qui s'établit entre la logique d'intention et la logique d'exécution.

Aussi, dès lors que la notion d'espace géoculturel embrasse celle des relations formalisées entre États ou gouvernements, en outre dans le cadre de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelée le *Sommet de la Francophonie*, ou alors qu'elle emprunte la voie de la coopération décentralisée entre

ONG, la définition de la francophonie franchit un autre pas. Elle se présente alors dans une approche résolument institutionnelle (Valantin, 2010), comme objet atypique de relations internationales (Massart-Piérard, 2007b). Son niveau d'influence internationale sera alors présenté comme celui d'une « puissance-douce » (Nye, 2000).

La francophonie de Reclus qui se définissait en opposition à l'Empire anglais, la Francophonie de Senghor qui se voyait comme une réponse au Commonwealth et la francophonie altermondialiste aux intonations anti-hégémonie américaine affichent des similitudes épistémiques frappantes, pour ne pas dire troublantes. Elles se présentent essentiellement en réaction à l'anglophonie. Ce qui d'ailleurs pour Singaravélou (2006) appelle une nécessaire sublimation :

« Opposer systématiquement le français à l'anglais est un reliquat de la traditionnelle rivalité entre ces deux vieux États européens et les deux plus puissants empires coloniaux à travers le monde. Aujourd'hui, la défense de la langue française n'exclut pas la maîtrise de l'anglais, incontournable langue dominante mondiale. »

En définitive, on peut donc clarifier (à rebours de notre présentation parce qu'allant de la plus restrictive à la plus inclusive) trois acceptions du mot francophonie, en partie synonymes, mais surtout complémentaires, en ce que chacune correspond à un aspect de la pluralité francophone : 1) la Francophonie, soit l'ensemble des États et des pays regroupés sur une base politique et qui participent aux Conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage (Sommet de la Francophonie) ; 2) la francophonie, soit l'ensemble des personnes qui utilisent le français dans différentes situations et à des degrés divers ; et 3) l'espace francophone, soit cette réalité non exclusivement géographique, ni même linguistique, mais surtout culturelle, réunissant tous ceux et celles qui, peu ou prou, partagent cette communauté d'esprit inhérente à leur appartenance à la langue française et aux cultures francophones (Tétu, 1987 : 14).

## LA FRANCOPHONIE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ?

Ce collectif comporte cinq thématiques qui correspondent aux enjeux soulevés dans le cadre du Forum. Nous aborderons tour à tour : 1- les enjeux de la diversité linguistique dans un monde multilingue ; 2- les enjeux juridiques de la coexistence des langues ; 3- les enjeux de la construction d'un espace économique francophone ; 4- la francophonie comme un espace